

montpellier

n° 362 • novembre 2011

notre ville



**La nouvelle mairie
ouvre le 14 novembre**

Dossier, page 8

M

Montpellier *mille et une vies*

www.montpellier.fr

La ville évolue

Dossier

L'hôtel de ville est inauguré samedi 12 novembre à 11h. Tous les Montpelliérains sont invités à participer à la fête. L'ouverture des services au public s'effectuera ensuite lundi 14 novembre à 8h30, dans des conditions d'accueil optimisées, avec des horaires élargis et une technologie de pointe.

Bienvenue dans votre nouvelle mairie



Hélène Mandroux, maire de Montpellier.

« **J**e vous souhaite la bienvenue dans votre nouvelle mairie. Après 45 mois de travaux, ce petit bijou bleu, prestigieux et symbolique, vous ouvre grand ses portes. Ses architectes Jean Nouvel et François Fontès, l'ont voulue accueillante, fonctionnelle, spacieuse, moderne. Mais vous le verrez, elle est aussi surprenante, ouverte, lumineuse, agréable, jouant avec les espaces, les couleurs et avec une situation privilégiée au bord du Lez. Bien sûr, elle a été dotée de toutes les dernières fonctionnalités destinées à assurer un service public d'excellence, lui permettant d'être en adéquation avec ce à quoi vous êtes en droit d'exiger de votre mairie : l'accueil, l'écoute, des conseils, une aide, ainsi que des réponses, rapides et efficaces. Ce n'est pas pour rien si la Ville s'est vue décerner la certification Qualiville. Ce label, remis en jeu tous les ans, reconnaît la qualité des services d'accueil du public de la mairie. »



La mairie vue de l'avenue Antonelli.

Avec le nouvel hôtel de ville, Montpellier entre dans une autre dimension, digne de la 8^e ville de France. Le bâtiment se distingue sur le plan architectural. Il est écologique dans sa conception et économe dans son fonctionnement. Il est l'emblème d'une administration moderne et d'un service public de qualité. Son emplacement au cœur de

Port Marianne s'inscrit dans le cadre du projet urbain, établi pour les 30 années à venir. Il y occupe une place phare, au centre d'un secteur en plein développement, vers l'est et la mer. La logique de cette nouvelle centralité? Apporter une réponse à la croissance démographique de la ville, tout en donnant satisfaction aux besoins des Montpelliérains.



À nous la maison commune !

L'inauguration de l'hôtel de ville, samedi 12 novembre à 11h, s'effectue dans le cadre de la 3^e Zone artistique temporaire (ZAT), dont le top chrono est donné le 11/11 à 10h53'. Au programme, des réjouissances spectaculaires, acrobatiques, humoristiques et poétiques, exploitant toutes les faces et facettes de notre nouvel édifice public, ainsi que des visites insolites de la mairie. Programme pages 36 et 37.

Dossier

Une mairie qui s'adapte aux besoins



1846, Hôtel Richer-de-Belleval (place de la Canourgue) : 46 000 habitants, 160 agents municipaux.



1972, Polygone (place Francis-Ponge) : 183 000 habitants (22^e ville de France), 1 170 agents municipaux.



2011, Port Marianne (place George-Frêche) : 265 000 habitants (8^e ville de France), 4 000 agents municipaux.



Jean Nouvel, architecte urbaniste international, lauréat du Pritzker Architecture Prize 2008

« Monolithique au nord, le bâtiment est largement évidé à l'est et au sud. Des percées horizontales créent des vues traversantes, tandis que deux patios amènent la lumière du jour au cœur de l'édifice. Ces patios seront ombragés l'été par trois ponts roulants motorisés, revêtus de panneaux photovoltaïques. La partie inférieure du bâtiment accueille trois grandes salles superposées: le hall d'accueil, la salle des rencontres et la salle du conseil Municipal. Les bureaux, placés en hauteur, sont logés dans quatre bâtiments ponts.

Cet édifice, lieu de l'administration et du pouvoir, est l'un des plus symboliques de la ville. Il est conçu pour s'inscrire dans l'histoire de Montpellier. Nous avons voulu qu'il révèle la richesse environnementale des bords du Lez et aussi des vues qui s'offrent au regard. Ce n'est pas un bâtiment solitaire, mais une pièce urbaine entourée d'un grand parc, d'une place, de commerces, de logements, d'une crèche, d'un hôtel.

La mairie a le statut de maison commune, elle doit donc être accueillante et ouverte. Nous avons voulu que la relation entre l'intérieur et l'extérieur soit amplifiée par une grande calade de galets. Elle traverse la place jusqu'au hall d'accueil, lui-même prolongé par de grandes terrasses qui créent une continuité avec le parc. Toutes les façades sont réfléchissantes, elles suivent les variations du soleil, les vagues engendrant des vibrations lumineuses. Ces jeux d'ombre et de lumière ont le bleu comme base chromatique, la couleur officielle de la ville, celle qui recouvre les grands vitrages donnant sur la place ».



Questions à François Fontès, architecte-urbaniste montpelliérain, Grand prix de l'excellence européenne

Construire une nouvelle mairie, c'est un exercice de style spécifique ?

Oui, parce que nous avons voulu que ce bâtiment soit réalisé dans la tradition française des mairies, un bâtiment qui s'impose comme une institution, en étant largement ouvert au public. Comme doit l'être la Maison des Montpelliérains. Il fallait donc qu'elle soit spacieuse, fonctionnelle et agréable à vivre. Nous l'avons implantée au fond d'une vaste place, avec une grande transparence sur le hall d'entrée, qui permet de donner le sens du développement de la ville, par l'axe du Lez, vers la mer.

Comment l'avez-vous conçue ?

Un projet architectural naît d'abord au niveau du concept. La forme n'est que la conséquence du concept. Ni Jean Nouvel, ni moi ne sommes les tenants d'une architecture générique, mais plutôt d'une architecture contextuelle. Parce que chaque territoire mérite une réponse adaptée, qui n'est pas transposable. La nouvelle mairie puise ainsi ses racines et sa contemporanéité dans la tradition montpelliéraine. Elle décline également les préceptes des architectures méditerranéennes, qui jouent largement avec la relation intérieur /extérieur, avec le climat, l'environnement et surtout avec l'espace et la lumière.

À la veille de son ouverture, quel est votre sentiment ?

Il y a toujours des détails qu'on voudrait améliorer. On a effectué des ajustements en cours de chantier pour reprendre ou modifier certains éléments. C'est une masse trop importante pour qu'au niveau de la conception, on puisse visualiser tout parfaitement dans tous ses détails. C'est toujours comme cela dès que les œuvres commencent à vivre. Ce projet était majeur pour moi, j'ai pris beaucoup de plaisir à le réaliser. Et je pense que nous avons donné une bonne réponse pour Montpellier.

Dossier

La mairie du XXI^e siècle se devait d'être un bâtiment durable. Cette gageure est réussie. Et ce, dans les moindres détails.

Un bâtiment écolo



L'hôtel de ville crée la surprise, en n'ayant aucune de ses faces qui ressemble à une autre.

Il est à l'image de la politique énergétique, mise en œuvre depuis plus de 25 ans par la Ville, pour maîtriser l'énergie des bâtiments municipaux. Avec la nouvelle mairie, la municipalité a voulu aller plus loin, en optimisant sa conception énergétique et ses équipements. Aperçu :

- 1 300 m² de **panneaux photovoltaïques** ont été placés sur les brise-soleil, les ombrières et le toit. Ils font de la mairie l'une des centrales de production électrique, raccordée au réseau EDF, la plus importante de France (plus de 165 KWc). Sa production en temps réel pourra être observée, par écran interposé dans le hall de la mairie.
- Des **puits de lumière** permettent d'éclairer les bureaux, les espaces de travail et de ménager des vues.
- Des **patios** ouverts diffusent du jour naturel dans l'ensemble des bureaux et favorisent les flux d'air.
- Des **ombrières mobiles** et coulissantes, placées sur le toit, permettent, selon le temps, de tamiser ou de laisser passer la lumière pour éclairer, notamment, les deux cours intérieures.



Vue d'une des cours intérieures.

- **L'éclairage** des bureaux est associé à un détecteur de présence et de lumière : il fonctionne uniquement si la lumière du jour est insuffisante et si les occupants sont présents.
- enfin, toutes les **fenêtres** des bureaux s'ouvrent. Néanmoins pour éviter les pertes d'énergie, la climatisation ou le chauffage, selon la saison, s'arrêtent automatiquement, dès qu'une fenêtre est ouverte.

Une enveloppe thermique performante

- Une isolation renforcée par l'extérieur
- Des doubles vitrages
- Des surfaces vitrées réparties de façon rationnelle selon les orientations
- Le chauffage et la climatisation réglés au moyen de ventilo convecteurs, afin d'ajuster le débit au plus près des besoins
- La production de chaleur réalisée par des chaudières à gaz à condensation, gérées par un système de gestion centralisée. La production de froid fournie par un groupe froid et différents départs spécifiques permettant le rafraîchissement des espaces.

« Nous avons intégré des dimensions environnementales drastiques dès la conception de la nouvelle mairie, pour qu'elle soit à la fois écologique et économe. Et également exemplaire, comme l'est la gestion de tous les bâtiments du patrimoine municipal. Cette démarche éco-responsable a été adoptée par la Ville, bien avant le Grenelle de l'environnement, pour réduire les incidences de l'urbanisation sur notre environnement ».



Frédéric Tsitsonis adjoint au maire délégué à la nouvelle mairie et à l'économie des ressources et du patrimoine

Lumières de Yann Kersalé Décors d'Alain Fleischer



L'éclairage mettant en valeur le parc.

Dans cette pièce urbaine qu'est la nouvelle mairie, si la mise en scène et le scénario sont signés des deux "starchitectes" Jean Nouvel et François Fontès, d'autres grands noms leur sont associés pour ajouter au prestige de la mairie. Yann Kersalé, grand plasticien lumière contemporain est intervenu pour éclairer des endroits stratégiques

de la mairie et des abords du Lez. Alain Fleischer, autre plasticien de talent, a réalisé des œuvres photographiques qui sont accrochées aux plafonds des trois grandes salles ouvertes au public : le hall d'accueil, la salle des rencontres et la salle du Conseil municipal. À l'instar des grands plafonds peints de la Renaissance, chargés d'une sorte de mission symbolique, qui ont toujours investi les grands bâtiments publics. Un traitement contemporain d'une tradition classique qui va attirer un public nombreux.



Le plafond de la salle du Conseil.

Dossier

Croissance urbaine. La mairie constitue désormais le nouveau pôle de centralité de la ville.

Le fer de lance du nouveau quartier

L'hôtel de ville est partie intégrante du projet de développement de Montpellier vers la mer, destiné à rééquilibrer l'espace et répondre à la croissance de la ville. Sachant que 10 nouveaux habitants arrivent chaque jour à Montpellier. Ce projet de 600 hectares a débuté en 1989, avec la construction d'Antigone, puis s'est poursuivi avec Richter, Blaise-Pascal, Consuls de mer, la Lironde, Odysseum et Parc Marianne. Il a une vocation mixte, intégrant logements, commerces, activités, espaces verts, transports, nouvelles voies de desserte et équipements structurants. Ce secteur en développement accueillera à terme 20 000 habitants. La décision d'édifier un hôtel de ville à Port Marianne était déjà d'actualité il y a plus de 20 ans. À l'époque, la mairie n'avait plus les capacités suffisantes pour continuer à répondre de manière satisfaisante à l'évolution des besoins du public et du personnel municipal. Le quartier, qui l'entoure, couvre un territoire de 9 hectares. Il est situé à l'intersection du centre ancien et des nouveaux quartiers de Port Marianne et se distingue par ses aménagements notables, réalisés en amont de la construction de la mairie. Des équipements qui en font un quartier d'une qualité environnementale remarquable. Aperçu :



Tous les aménagements ont été pensés et réalisés en amont de la construction de la mairie, pour en faire un quartier équilibré et cohérent.

constituent un nouvel espace public, ouvert aux Montpellicains,

- **le pont** de la République, signé de l'architecte Rudy Ricciotti, sera livré mi-2013,
- **de nouvelles voies**, dont l'avenue Germaine-Tillon et l'avenue du Pont Trinquat réaménagées, vont permettre de fluidifier la circulation dans le secteur, tout en facilitant l'accès aux grands axes de circulation,
- **la réalisation d'un bassin d'orage enterré de 20 000 m³** sous le parc et d'une canalisation de 450 m, menant à la station d'épu-

ration Maera, a permis d'en finir avec les ruissellements des eaux usées dans le Lez, en période d'intempéries,

- **le parc public** arboré de 4,5 hectares est un nouveau lieu de détente et de rencontres.
- **250 logements**, des bureaux, des commerces, un hôtel quatre étoiles et la crèche municipale Adélaïde-Cambon ont été prévus en amont du projet de quartier.

- une desserte parfaite est assurée par les lignes 1 et 3 du **tramway à proximité** et par la ligne 2 à environ une encablure.

Comment accéder à la mairie

- En tramway :**
- ligne 1, arrêt Moularès-Hôtel de Ville (4 mn à pied),
 - ligne 2, arrêt Rives du Lez (10 mn à pied), puis ligne 1, arrêt Moularès-Hôtel de Ville.
 - En avril prochain, la ligne 3 (Juvignac-Lattes-Pérols) desservira l'arrêt Moularès-Hôtel de Ville et la ligne 4, le nouvel arrêt Hôtel de Ville-Place Georges-Frêche, situé devant le parvis (1mn à pied).

En bus : ligne 18 et ligne 28, arrêt Port Marianne (7 mn à pied), ligne 32, arrêt Rives du Lez (5 mn à pied).

À vélo : des pistes cyclables sillonnent le quartier et des emplacements sécurisés sont prévus dans le parking de la mairie.

En voiture : les parkings relais permettent de se garer facilement pour pouvoir rallier la mairie en tramway. La mairie dispose également d'un parking souterrain de 737 places, sur 4 niveaux sous la place Georges-Frêche, dont l'accès est situé sur la nouvelle avenue Germaine-Tillon. Il est ouvert aux deux roues motorisées, dans un espace de stationnement spécifique au niveau -2.

Dossier



45h d'ouverture au public

Les plages horaires ont été élargies, avec un accueil du public aux guichets Vie quotidienne, Etat-civil et Population, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h30. Le jeudi : ouverture de 10h jusqu'à 19h, pour permettre aux personnes qui travaillent de venir faire leurs démarches. Ce même jour, de 8h30 à 10h, en dehors de la présence du public, les services effectuent leur travail interne.

Une salle d'attente confortable

Un salon est installé dans l'espace d'attente, situé à l'écart dans le hall d'accueil. Il est confortable, agréable et informatif. Des écrans diffusent en continu l'information municipale, pratique et réglementaire.

Une accessibilité intégrale

La nouvelle mairie est en conformité avec la loi de 2005, qui rend obligatoire l'accessibilité des lieux publics à tous les types de handicaps dès 2015. L'accessibilité a été pensée en partenariat avec les associations en lien avec le handicap. Des bandes de guidage traversent la place Georges-Frêche et se poursuivent dans le hall d'accueil. Des boucles magnétiques (amplificateurs) prennent le relais dès l'entrée. Aux guichets, le web sourd permet d'être mis en relation avec un interprète en langue des signes, via Internet. Les ascenseurs, dimensionnés pour

Des fonctionnalités dignes d'un service public moderne, des locaux spacieux, adaptés à l'accueil. Nul doute que dans la nouvelle mairie, on y viendra aussi pour le plaisir !

Quoi de neuf dans la nouvelle mairie ?

Entresol et rez-de-chaussée bas
La confidentialité renforcée
 Les 23 guichets des services Etat-civil (déclaration de naissance, ...), Population (inscription sur la liste électorale, ...) et Vie quotidienne (demande de passeport, carte d'identité...) sont situés à proximité des guichets du hall d'accueil. Ils offrent un maximum de confidentialité, grâce à l'isolation sonore et visuelle de leur cloisonnement.

Rez-de-chaussée haut
Maintenant, on peut se marier en mairie
 Cela n'était plus possible depuis 1984, date à laquelle le château du domaine de Grammont a remplacé la salle urbain V de la mairie, « triste et laide », selon certains... La nouvelle salle des mariages est vaste, bien éclairée, avec de grandes baies vitrées donnant sur le parc, le bassin, la grande terrasse couverte et le jardin précieux. Tout y est blanc, mobilier compris. Le premier mariage sera célébré le 19 novembre. Il y en a 4 prévus ce jour-là, dont des noces d'or... Pour les traditionnelles photos, le cèdre de Grammont reste à la disposition des mariés, en attendant que la végétation du parc prenne son essor.

Entresol et rez-de-chaussée bas
La confidentialité renforcée
 Les 23 guichets des services Etat-civil (déclaration de naissance, ...), Population (inscription sur la liste électorale, ...) et Vie quotidienne (demande de passeport, carte d'identité...) sont situés à proximité des guichets du hall d'accueil. Ils offrent un maximum de confidentialité, grâce à l'isolation sonore et visuelle de leur cloisonnement.

Les guichets du service Vie quotidienne, prêts à être débarrassés.

La salle des mariages (la grande baie vitrée), vue de la terrasse.

2° étage
Le public est bienvenu
 La salle du conseil municipal est prévue pour 102 élus, contre 60 actuellement. Elle est conçue comme en amphithéâtre, avec des sièges disposés en gradin, face à la tribune où siègent le maire, les élus et les responsables de l'administration. Un matériel de vote électronique est intégré, pour respecter le secret du vote. L'éclairage périphérique et les trois grands écrans offrent une visibilité de toute part. En mezzanine, 83 places sont prévues pour le public et 12 pour les journalistes, dans des conditions visuelles et acoustiques optimales. La salle du conseil pourra également servir de salle de conférence. Le premier conseil, aura lieu lundi 19 décembre à 16h.

Pose des dernières tentures dans la salle du Conseil municipal.

Le hall, avec vue sur le guichet d'accueil à droite.

La salle des rencontres en cours d'installation.

Rez-de-chaussée haut
Une salle des rencontres bien équipée
 Située au-dessus du hall d'accueil, elle est accessible par les escaliers, l'ascenseur ou l'escalator. Elle est spacieuse, confortable et bien équipée pour pouvoir recevoir un public nombreux et toutes sortes d'événements : repas, conférences, projections, concerts, cérémonies diverses. Elle dispose de grandes terrasses extérieures qui la prolongent, avec vues sur la ville et le parc.

Les services au public

- 8° étage
- 7° étage
- 6° étage
- 5° étage
- 4° étage
- 3° étage
- 1° et 2° étages
- Rez-de-chaussée haut
- Entresol
- Rez-de-chaussée bas
- Niveau -1

Services au public : Salle du Conseil Municipal, Salle des mariages, Salle des rencontres, Services Etat-civil et Population, Hall d'accueil et vie quotidienne, Entrée du public.

Les principales directions, étage par étage

- 8° étage : Cohésion sociale, Communication, Organisation Evaluation, Protocole, Secrétariat général, Cabinet du maire, bureaux du maire et du 1er adjoint.
- 7° étage : Culture et patrimoine, Finances
- 6° étage : Affaires juridiques Commande publique, Aménagement programmation, Architecture immobilière, Urbanisme opérationnel.
- 5° étage : Génie urbain.
- 4° étage : Jeunesse Sport Emploi Logement, Réussite éducative, Travaux Maintenance Action solidaire.
- 3° étage : Espace public.
- 1° et 2° étages : Ressources humaines.
- RDC haut, entresol et RDC bas : Réglementation publique.
- Niveau -1 : Réglementation, Tranquillité publique, Centre superviseur urbain.

• **Bâtiment Central Park*** : Systèmes d'Informations, Service communal d'hygiène et santé, standard téléphonique.
 * Situé sur l'aile droite de la place Georges-Frêche.

Adresse
Mairie de Montpellier : 1 place Georges-Frêche, 34267 Montpellier cedex 2. Tél. : 04 67 34 70 00.
 Tous les numéros de téléphones des services restent inchangés.

les fauteuils, disposent d'une signalétique en braille. Enfin, des dispositifs d'aides aux déficients auditifs équipent la salle du Conseil municipal.

Par ici la monnaie...
 La nouveauté, est ce monnayeur situé à côté des deux

photocopieurs du hall d'accueil. Pour ne pas avoir à remuer ciel et terre, pour une pièce de monnaie.

Ce n'est pas perdu pour tout le monde !
 Pratique. Le bureau des objets trouvés, qui était basé, faute de place, à côté de l'Opéra Comédie est situé dorénavant

dans le hall d'accueil. Il suffit de s'adresser aux guichets.

Internet partout
 Il est possible de se connecter à Internet aux différentes bornes Wifi situées dans la mairie, notamment dans le hall d'accueil et la salle des rencontres.

Des écrans numériques en accès libre
 Une salle, située à côté du hall d'accueil, est dédiée aux nouvelles technologies numériques. Elle est équipée de grands écrans tactiles interactifs en libre-service, permettant à chacun d'accéder à des informations, de commu-

niquer ou de jouer. À découvrir également : Montpellier en 3D.

Un serveur vocal interactif
 Le système téléphonique passe désormais par l'informatique (téléphonie sous IP) : les services disposent d'un historique des appels reçus et passés,

permettant par exemple de rappeler un correspondant, dont la communication a été coupée. Pour davantage de souplesse et des réponses adaptées, les services recevant du public, disposent maintenant d'une boîte vocale interactive diffusant des informations de base, pré-orientant les usagers. Aperçu : « Pour connaître les pièces permettant

d'établir un passeport, tapez 1 ». « Pour être mis en relation avec le service, tapez 2 ».

4 sonneries maximum
 Une réponse en moins de 4 sonneries au standard général, c'est un des engagements de la Ville, pris dans le cadre de la certifi-

cation Qualiville. S'y ajoutent : courtoisie, écoute, efficacité. Et le sourire. Parce que le sourire aussi ça s'entend !

Fermeture le 10 novembre
 Pour faciliter le déménagement, tous les services au public seront fermés le 10 novembre. Seules les déclarations de naissances pourront être effectuées à la mairie, place Francis-Ponge. Dès le 14 novembre, les services seront tous opérationnels dans le nouvel hôtel de ville. Infos : 04 67 34 70 00

